CROIX-ROUGE de Belgique

DOSSIER DE PRESSE

Une première européenne...
Une initiative sociale et écologique...
Unique en Belgique !

La Croix-Rouge inaugure la première droguerie sociale du pays

© M.Molitor/Bruxelles/environnement

1. Origine du projet

Aujourd'hui, un ménage moyen dépense environ **250€** par an pour acheter des produits de nettoyage, souvent toxiques et polluants. Autrefois, nos aïeuls avaient des maisons et des vêtements propres sans utiliser aucune substance chimique, sans phosphates, tensioactifs pétrochimiques, acides chlorhydriques, sulfuriques, phosphoriques etc. Et certainement pas en dépensant une somme pareille…

Nettoyer sans polluer était possible. Nettoyer à petit prix était possible.
Et ça l'est toujours aujourd'hui…

Les produits d'entretien sont aisément remplaçables par des produits naturels, très peu coûteux.
Vinaigre, bicarbonate de soude, savon, huile essentielle figurent parmi les produits naturels phares pour désinfecter et désodoriser sa maison du sol au plafond.

Ceci permet de réduire le budget « produits d'entretien » par 5, soit de le ramener à 50€ par an.

Partant de ce constat, la Croix-Rouge a eu l'idée de développer un lieu où l'on pourrait réaliser soi-même et en toute sécurité ses produits ménagers.
Ceci rencontre nos objectifs d'aide sociale : pour les personnes précarisées (rappelons que 15% de la population belge vit sous le seuil de pauvreté), acheter de coûteux produits d'entretien peut constituer une entorse sévère au budget mensuel. Et quand ces personnes bénéficient de colis alimentaires ou d'une aide matérielle, la plupart du temps cette aide ne comprend que de la nourriture…

La lutte contre la pauvreté, la précarité et l'isolement est une priorité quotidienne de la Croix-Rouge de Belgique. **Chaque année, le nombre de personnes sans emploi et sans logement augmente** : se nourrir, se vêtir, se soigner et se chauffer devient un véritable combat.
Dans cet esprit, la Croix-Rouge met en place **des actions sociales de proximité** afin d'aider chacun à retrouver une place dans la société, en toute dignité.

2. Quels produits d'entretien ?

Le ménage bio est un ménage qui utilise de vieilles recettes de grand-mère à base d'ingrédients 100% naturels :

- le bicarbonate de soude,
- le vinaigre blanc,
- le jus de citron,
- le marc de café,
- les argiles et la terre de Sommières,
- le blanc d'Espagne (blanc de Meudon),
- la poudre de pierre ponce,
- le savon de Marseille
- les huiles essentielles…

Dans un premier temps, la Croix-Rouge apprendra aux utilisateurs à réaliser **huit recettes simples de base :**

- **Le liquide vaisselle**
- **Le nettoyant multi usages**
- **Le produit de lessive**
- **Le détartrant WC**
- **Le désodorisant WC**
- **Le produit pour l'entretien des meubles en bois**
- **Le savon noir liquide**
- **La crème à récurer**

Par la suite, des **recettes cosmétiques** seront ajoutées : savon, shampoing, masque de beauté, etc

Les « recettes » seront accompagnées de **fiches pratiques** reprenant des **trucs et astuces** pour entretenir la maison avec des produits usuels, par exemple, le marc de café qui constitue un désodorisant et déboucheur naturel pour les canalisations…

3. Fonctionnement

La Croix-Rouge achète les produits en vrac et en grandes quantités dans une droguerie. Ces produits sont tout à fait naturels, ne libèrent pas de composés organiques volatiles (ou COV: benzène, toluène, éthers de glycol, composés chlorés), ni de formaldéhyde ou d'aminoéthanol. **Leur manipulation est sans danger, ni pour la peau, ni pour les voies respiratoires. Ils sont biodégradables**.

- Les **tensio-actifs** ioniques utilisés dans les produits conventionnels sont remplacés par des bases lavantes d'origine végétale
- Les **agents de blanchiment** habituels des lessives, c'est-à-dire les agents chlorés et le perborate, sont évités et remplacés par des agents oxygénés, inoffensifs pour l'homme et pour l'environnement
- Les **séquestrants** (EDTA, phosphates, phosphonates, polycarboxylates), très polluants pour l'eau, sont remplacés par des anti-calcaire naturels, notamment le citrate et le carbonate de sodium
- Les **parfums de synthèse** (phtalates) **et colorants chimiques**, redoutables eux aussi pour les milieux aquatiques, sont interdits dans nos recettes. Des extraits végétaux et des huiles essentielles jouent le rôle de parfum naturel.

5 volontaires de la Croix-Rouge ont reçu une **formation adéquate auprès du réseau Eco-Conso** :

© M.Molitor/Bruxelles Environnement

- Ces volontaires formeront, durant des ateliers de deux heures, des groupes d'une dizaine de bénéficiaires.
- A l'issue de l'atelier, les personnes pourront emporter **gratuitement** les produits qu'elles auront fabriqués.
- Ensuite, elles pourront revenir à la Croix-Rouge acheter à petit prix la matière première pour fabriquer leurs produits à la maison.
- Les quantités délivrées le seront toujours avec parcimonie, sur la base des personnes qui composent la famille et des besoins réels de celle-ci. **Les flacons fournis sont consignés**.

Chaque produit revient ainsi moins cher que le premier prix du grand magasin…

A noter que d'autres produits plus spécifiques (hygiène féminine, langes…) seront mis à la disposition des bénéficiaires à des prix réduits, grâce à une prise en charge financière partielle par la Croix-Rouge, sur le modèle de nos épiceries sociales qui existent déjà un peu partout en Communauté française.

4. Pour qui ?

Il s'agit de **personnes précarisées**, qui émargent au CPAS.

La section locale d'Auderghem de la Croix-Rouge a initié le projet, observant que dans cette commune réputée « riche », chaque semaine, le seul centre de distribution de vivres du Blankedelle, soutenu financièrement et logistiquement par la Croix-Rouge, distribue des colis alimentaires à 85 familles, soit 250 personnes.

Les utilisateurs de la droguerie sociale deviennent ainsi des acteurs de la société et s'engagent concrètement **en faveur de l'environnement en créant des produits non polluants**. Le Secrétariat d'Etat en charge de la lutte contre la Pauvreté, Philippe Courard, a financièrement soutenu le projet en lui versant un subside de 10.000€, qui a permis d'acheter le matériel nécessaire pour débuter l'activité. Le projet-pilote de la Croix-Rouge d'Auderghem connaît déjà un prolongement en Hainaut, **à la Croix-Rouge de Mariemont**.

5. Exemple de recette : le produit vaisselle

Pour réaliser ½ litre de produit vaisselle (prix de revient : quelques centimes…) :

Ingrédients :

- 1 cuillère à soupe de cristaux de soude
- 150 ml de savon liquide neutre
- 1 cuillère à soupe de sel
- 15 gouttes d'huiles essentielles (citron, pin, menthe…
- 1 flacon recyclable de 500 ml
- 1 entonnoir

Mode d'emploi :

- Dissoudre les cristaux de soude dans le l'eau chaude
- Verser dans le flacon le savon liquide neutre : ajouter les cristaux dissous
- Ajouter ensuite le sel, dissous également dans l'eau chaude
- Agiter doucement
- Terminer en ajoutant 15 à 20 gouttes d'huiles essentielles

© M.Molitor/Bruxelles Environnement

« La Croix-Rouge doit secourir beaucoup de personnes sur la planète, suite à des catastrophes naturelles dues à des changements climatiques. Ici, nous adoptons et insufflons un changement d'attitude pour aider la population précarisée, en accord avec nos différentes missions humanitaires : tout se tient ».

Luc Swysen, initiateur de la droguerie sociale.

Informations :

Nancy Ferroni
Attachée de presse
02 371 32 13
0478 94 65 74
Nancy.ferroni@redcross-fr.be
www.croix-rouge.be

CROIX-ROUGE de Belgique